

EQUIPE DE FRANCE D'HALTEROPHILIE

MODALITES DE SELECTION 2009

PREAMBULE

L'haltérophilie, discipline inscrite au programme des Jeux Olympiques, tire sa notoriété et ses moyens de cette appartenance.

L'objectif majeur de cette discipline est donc la participation d'un maximum d'athlètes aux Jeux Olympiques afin qu'ils y obtiennent les meilleurs résultats possibles.

Pour l'olympiade 2008/2012, la détermination du nombre de place olympique par pays prendra en compte les performances cumulées réalisées aux championnats du Monde 2009, 2010 et 2011

Pour l'année 2009, l'objectif prioritaire de l'équipe de France sera d'être le plus performant possible lors des Championnats du Monde en Corée afin de prendre part au gain d'un quota maximum de places pour les Jeux Olympiques de Londres en 2012

La performance collective ne peut être réalisée que si chaque athlète participe à son meilleur niveau.

Chaque athlète devra tout mettre en œuvre pour apporter sa contribution à la performance collective.

Les aides fédérales seront majoritairement affectées aux athlètes totalement impliqués dans le projet collectif.

Toutes les compétitions internationales participent à la préparation de l'objectif olympique.

1. SENIORS

COMPETITIONS INTERNATIONALES DE REFERENCES

- Championnats du Monde seniors
Novembre 2009 Goyang (Corée)
- Jeux Méditerranéens
Juin-Juillet 2009 Pescara (Italie)
- Championnats d'Europe seniors
Avril 2009 Bucarest (Roumanie)

1.1 CHAMPIONNATS DU MONDE SENIORS

1.1.1 Rappel de l'objectif :

Marquer le maximum de points en 2009 afin de participer collectivement au gain des futurs quotas pour les JO.

1.1.2 Modalités de la sélection :

Constitution du collectif de préparation

Le collectif de préparation « France Seniors Championnats du Monde » est constitué à partir des performances réalisées lors des compétitions inscrites au calendrier national du 1er décembre 2008 au 1^{er} juillet 2009.

Le collectif de préparation sera regroupé régulièrement en stages à partir du 13 juillet 2009 jusqu'aux championnats du Monde.

Cette préparation est faite sous la responsabilité des entraîneurs nationaux selon des modalités individualisées établies entre le sportif et la fédération.

Sélection aux championnats du Monde

Le DTN retiendra les athlètes dont les performances, réussies dans les stages nationaux et/ou dans des compétitions officielles, entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2009 montrent la possibilité de rentrer dans les 25 premiers sur les statistiques moyennes de la dernière olympiade (cf. annexes).

Préparation terminale

La préparation terminale est la période comprise entre la date de sélection et la compétition.

Elle a pour but de permettre à l'athlète de se préparer sereinement sur l'objectif.

Le suivi de cette phase de la préparation est obligatoire sauf si la direction technique nationale a été, de son fait, dans l'incapacité d'effectuer les démarches nécessaires à la mise à disposition de l'athlète pour l'équipe de France.

Toutefois, au cours de cette préparation, un athlète pourra être retiré du collectif sur blessure ou méforme notoire.

La décision appartient au DTN après consultation du médecin fédéral et/ou des cadres techniques concernés.

1.2 JEUX MEDITERRANEENS

1.2.1 Principes généraux

Un nombre maximum de 5 places pour les féminines et de 8 places pour les hommes a été attribué au CNOSF pour l'haltérophilie. Cet impératif a été fixé par le pays organisateur.

Le DTN

- Prépare la rédaction des règles de sélection,
- Veille à leur application,
- Soumet à la CNSHN la liste des athlètes proposés.

La Commission Nationale du Sport Haut Niveau

- Arrête les critères de sélection, sur proposition du DTN validée par les instances fédérales.
- Etablit la liste des sélectionnés

Le CNOSF

- Engage les athlètes et l'encadrement
- Assume la responsabilité de la délégation

1.2.2 Modalités de la sélection

La date de la sélection sera fixée par la CNSH fin mai 2009 (date à confirmer).

Sélection

Le DTN proposera en priorité pour la sélection, les athlètes dont les performances réalisées dans des stages nationaux et/ou dans des compétitions inscrites au calendrier national montrent la possibilité de gagner une médaille lors des Jeux Méditerranéens.

La liste proposée pourra être complétée dans la limite des places disponibles par des athlètes dont les performances montrent la possibilité de se qualifier pour les championnats du Monde dans le cadre du gain des quotas olympiques (cf : chapitre 1.1).

Préparation terminale

La préparation terminale est la période comprise entre la date de sélection et la compétition.

Elle est faite sous la responsabilité directe des entraîneurs nationaux.

Le suivi de la préparation terminale est obligatoire sauf si la direction technique nationale a été, de son fait, dans l'incapacité d'effectuer les démarches nécessaires à la mise à disposition de l'athlète pour l'équipe de France.

1.3 CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIORS

1.3.1 Rappel de l'objectif :

Préparer et aguerrir les athlètes susceptibles d'intégrer les collectifs des équipes de France pour les championnats du Monde qualificatifs aux JO.

1.3.2 Modalités de la sélection

Constitution du collectif de préparation

Un collectif de préparation « France Senior Championnats d'Europe » est constitué notamment à partir des performances réalisées lors des compétitions inscrites au calendrier national du 1^{er} septembre 2008 au 17 janvier 2009.

Ce collectif sera regroupé en stage entre le 22 janvier et le 15 mars 2009.

Durant cette préparation, des tests seront effectués selon des modalités définies par le Directeur Technique National et réalisées sous son contrôle.

Afin de montrer leur état de forme et leur progression, les athlètes devront y réaliser la meilleure performance possible.

Sélection

Le DTN retiendra les athlètes dont les performances, réussies dans des stages nationaux et/ou dans des compétitions inscrites au calendrier national, entre le 17 janvier 2009 et le 15 mars 2009 montrent la possibilité de rentrer dans les 30 premières pour les femmes et les 35 premiers pour les hommes sur les statistiques moyennes des classements mondiaux (cf. annexes).

Préparation terminale

La préparation terminale est la période comprise entre la date de sélection et la compétition.

Elle est faite sous la responsabilité directe des entraîneurs nationaux.

Le suivi de la préparation terminale est obligatoire sauf si la direction technique nationale a été, de son fait, dans l'incapacité d'effectuer les démarches nécessaires à la mise à disposition de l'athlète pour l'équipe de France.

Elle a pour but de permettre à l'athlète de se préparer sereinement sur l'objectif. Toutefois, au cours de cette préparation, un athlète pourra être retiré du collectif sur blessure ou méforme notoire.

La décision appartient au DTN après consultation du médecin fédéral et/ou des cadres techniques concernés.

3. JUNIORS

Préambule

L'objectif de cette catégorie est de repérer, préparer et aguerrir les athlètes nés avant 1989 susceptibles d'intégrer dans un avenir proche (2 à 5 ans) le collectif senior.

Pour les athlètes qui seraient également concernés par le programme seniors, la priorité sera donnée à l'objectif des quotas olympiques de l'équipe seniors.

COMPETITIONS INTERNATIONALES DE REFERENCES

- Championnats du Monde Juniors
Juin 2009 Bucarest (Roumanie)
- Championnats d'Europe Juniors
Juillet 2009 à Landskrona (Suède)

3.1 CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS

3.1.1 Modalités de la sélection

Sélection

Le DTN retiendra les athlètes dont les performances réalisées lors des compétitions inscrites aux calendriers international et national entre le 1^{er} janvier et le 24 mai 2009, montrent la possibilité de rentrer dans les 6 premiers.

Préparation terminale

La préparation terminale comprend un regroupement de quelques jours avant le départ pour la compétition.

Elle est réalisée sous la responsabilité directe des entraîneurs nationaux.

Son suivi est obligatoire.

Toutefois, au cours de ce regroupement, un athlète pourra être retiré du collectif sur blessure ou méforme notoire.

La décision appartient au DTN après consultation du médecin fédéral et/ou des cadres techniques concernés.

3.2 CHAMPIONNATS D'EUROPE JUNIORS

3.2.1 Modalités de la sélection

Constitution du collectif de préparation

Un collectif de préparation « France Junior Championnats d'Europe » est constitué notamment à partir des performances réalisées lors des compétitions inscrites au calendrier national du 1^{er} janvier au 24 mai 2009.

Ce collectif sera regroupé entre le 29 juin et le 10 juillet 2009. Durant cette préparation, des tests seront effectués selon des modalités définies par le DTN et réalisées sous son contrôle.

Sélection

Le DTN retiendra les athlètes dont les performances réussies entre le 23 mai et le 10 juillet 2009, pendant le stage de préparation et/ ou en compétition inscrite au calendrier national, montrent la possibilité de rentrer dans les 8 premiers.

Préparation terminale

La préparation terminale est la période comprise entre la fin de la date de sélection et le début des compétitions.

Elle est réalisée sous la responsabilité directe des entraîneurs nationaux.
Son suivi est obligatoire.

Toutefois, au cours de cette préparation, un athlète pourra être retiré du collectif sur blessure ou méforme notoire.

La décision appartient au DTN après consultation du médecin fédéral et/ou des cadres techniques concernés.

4. AUTRES COMPETITIONS INTERNATIONALES

La participation d'athlète à ces compétitions n'est pas systématique. Elle ne peut se justifier que dans le cadre de la préparation à court, moyen ou long terme à l'objectif olympique.

- Championnat de l'UE
- Championnats d'Europe des – de 23 ans
- Championnats du Monde cadets
- Championnats d'Europe cadets
- Tournois internationaux sur invitation

Il est rappelé que la participation à ces compétitions relève d'une sélection nationale relevant de l'autorité du DTN (cf charte de l'équipe de France et des sélections nationales).

Attention :

Toute sélection peut-être remise en cause pour blessure constatée, méforme notoire, non respect de la charte de l'équipe de France ou sanction disciplinaire.

Dans ce cas, le DTN et /ou le médecin fédéral adressent un rapport circonstancié à l'instance compétente.

Ces modalités de sélection ont été élaborées dans le respect de la charte de l'équipe de France.

Elles sont publiées dans les textes officiels de la FFHMFAC.

Toute modification pourrait y être apportée pour des raisons de force majeure et/ou dans l'intérêt supérieur de la fédération.

Dans ce cas, celle-ci sera également publiée.

Statistiques ranking list femmes

	-48	-53	-58	-63	-69	-75	+75
1	215	225	244	255	272	286	312
2	197	221	237	249	270	279	312
3	191	211	230	243	249	261	290
4	189	206	222	234	241	256	279
5	187	203	220	227	237	248	273
6	186	198	215	224	235	239	265
7	184	198	213	223	231	238	261
8	181	195	207	222	228	237	259
9	179	194	206	218	225	237	255
10	176	192	205	218	223	234	254
11	172	191	203	216	221	232	252
12	168	190	201	214	220	231	249
13	166	188	198	212	219	229	240
14	165	187	198	212	218	227	238
15	163	185	197	211	216	226	236
16	163	182	196	209	213	223	233
17	162	181	195	207	211	222	231
18	160	180	194	206	210	222	228
19	159	180	193	205	208	221	227
20	158	178	193	203	208	217	225
21	157	175	192	200	206	213	223
22	157	174	189	200	205	211	222
23	154	172	187	199	204	210	220
24	153	171	187	198	201	208	219
25	152	171	187	196	200	207	215
26	152	169	186	194	197	203	212
27	151	168	184	193	195	201	210
28	149	168	182	191	194	195	207
29	146	165	181	186	190	191	206
30	145	164	178	184	189	187	203
31	142	164	177	182	188	182	200
32	140	162	175	181	186	179	197
33	138	161	175	179	183	177	194
34	138	160	173	177	183	174	191
35	135	158	173	175	181	170	187
36	133	156	171	173	178	170	186
37	132	154	170	171	175	166	183
38	131	151	166	169	175	165	177
39	126	149	163	167	174	161	176
40	123	148	161	165	170	158	172

Statistiques ranking-list hommes

	-56	-62	-69	-77	-85	-94	-105	+105
1	284	318	344	364	390	400	423	452
2	283	305	334	361	378	396	413	448
3	280	299	332	359	376	395	412	441
4	279	298	330	354	374	392	410	439
5	276	295	328	351	372	387	407	435
6	274	293	324	350	367	385	404	432
7	270	290	320	349	363	383	401	427
8	268	289	315	348	361	381	397	420
9	266	287	314	345	360	380	395	416
10	261	286	311	344	358	378	394	412
11	258	285	310	341	355	375	391	407
12	257	284	308	339	354	373	389	404
13	254	283	307	338	354	369	386	402
14	254	281	306	336	352	368	383	397
15	252	280	305	335	349	365	383	395
16	251	280	303	331	348	363	379	391
17	249	279	301	330	348	362	375	386
18	247	277	300	330	346	361	373	385
19	247	277	299	328	345	359	370	385
20	247	275	298	328	344	355	367	380
21	244	274	296	327	343	353	363	380
22	243	271	295	325	343	350	358	379
23	241	271	295	325	341	350	356	376
24	241	270	292	325	340	349	356	374
25	239	269	291	324	339	346	355	373
26	239	268	290	324	337	344	354	369
27	238	267	289	322	336	342	351	367
28	235	267	288	321	334	341	348	363
29	235	267	287	319	332	340	346	361
30	233	263	286	318	330	338	344	356
31	232	261	285	318	330	335	343	353
32	231	260	284	316	329	333	338	350
33	229	259	284	314	326	332	336	347
34	228	257	284	311	322	331	335	346
35	226	257	282	309	320	326	331	341
36	225	255	281	307	320	324	329	339
37	221	255	280	307	318	321	328	337
38	218	253	280	306	316	320	327	334
39	217	252	279	305	313	319	325	332
40	216	250	276	305	313	318	323	329